



COMMUNIQUÉ
Diffusion immédiate

Québec se préoccupe des personnes handicapées

Québec, 28 août 2008 – Après avoir reçu le 21^e Congrès mondial *Rehabilitation International*, portant sur les droits et la participation sociale, Québec fait le point sur la question des personnes handicapées.

La Ville de Québec a accueilli, du 25 au 28 août derniers, plus de 900 personnes de 52 pays afin d'échanger sur les droits et la participation sociale des personnes handicapées. Par son statut d'institut universitaire, l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec, a accepté de soutenir l'organisation de ce congrès. Plusieurs autres partenaires gouvernementaux, des organismes à but non lucratifs, des centres de recherche et l'Université Laval ont aussi participé à l'événement.

« Il y a beaucoup d'améliorations encore à apporter. Je pense entre autres à l'accessibilité. Mais nous sommes sur la bonne voie et bien en avance comparativement à d'autres pays. Les services de réadaptation ici sont à la fine pointe de la technologie et la recherche nous permet également de faire des percées étonnantes pour améliorer la participation sociale de ces personnes. De plus, le « timing » est très bon puisque tous les acteurs semblent de pairs pour améliorer la situation des personnes handicapées », a déclaré, M. Patrick Fougeyrollas, l'un des principaux organisateurs du 21^e Congrès mondial RI et directeur de l'enseignement et du soutien scientifique à l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec.

De 2004 à 2007, l'Office des personnes handicapées du Québec a travaillé, en collaboration avec les partenaires du milieu, à actualiser une politique visant à accroître la participation sociale des personnes handicapées. Cette politique, intitulée *À part entière : pour un véritable exercice du droit à l'égalité*, a été déposée en décembre 2007 au ministre responsable de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, M. Philippe Couillard.

En janvier 2008, la Ville de Québec a adopté une politique pour l'intégration des personnes handicapées et déposé un plan d'action. Elle travaille présentement de concertation avec l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec pour améliorer l'accessibilité universelle.

En mars 2007, la *Convention de l'Organisation des Nations Unies sur les droits relatifs aux personnes handicapées* a été signée par le Canada et 126 autres pays. Depuis le 3 mai 2008, 32 pays l'ont ratifiée, la rendant contraignante et fournissant des dispositions et principes pour l'élaboration de politiques, mesures légales et projets visant à éliminer les obstacles à la participation sociale. Au Canada, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux se concertent actuellement pour une éventuelle ratification. Dans le monde entier, 650 millions de personnes pourraient profiter de cette convention. À Québec, 66 000 citoyens ayant des incapacités physiques, intellectuelles ou un problème de santé mentale pourraient bénéficier des retombées positives de la ratification de la Convention par le Canada.

-30-

Source : Annie Ouellet
Conseillère en communication
21^e Congrès mondial *Rehabilitation International*-Québec 2008
Tél. : 418 529-9141, poste 2259
www.riquebec2008.org

Information : Patrick Fougeyrollas Ph.D
Président du Comité de programme du 21^e Congrès mondial RI Québec 2008
Directeur de l'enseignement et du soutien scientifique, Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRD PQ)
Tél. : 418 529-9141, poste 6229 ou (418) 455-4055
Patrick.fougeyrollas@irdpq.qc.ca